

Mise en œuvre des régulateurs de condensation

Profils de couverture

Généralités

La mise en œuvre des produits revêtus d'un régulateur de condensation doit être conforme aux prescriptions et obligations figurant dans la norme NF P 34-205-1 référence DTU 40.35. Les conditions d'ambiance et d'hygrométrie, la présence de sections de ventilations hautes et basses adaptées sont des critères fondamentaux à vérifier pour s'assurer du fonctionnement optimal des régulateurs de condensation. Le domaine d'emploi de ces produits s'applique à des bâtiments d'hygrométrie faible et moyenne avec ambiance intérieure saine, non grasse, non poussiéreuse. Nous recommandons de ne pas utiliser cette conception sur des bâtiments isolés uniquement.

- Ne pas faire glisser les profilés sur la structure afin de ne pas détériorer ou salir le régulateur de condensation ;
- Sur les structures en bois en particulier, il est nécessaire d'isoler le revêtement régulateur de la panne par une bande de protection aluminium ou bitume afin d'assurer sa pérennité ;
- Il est impératif de vérifier après séchage des dalles en béton ou des plâtres que les régulateurs de condensation sont parfaitement secs avant de poser un plafond suspendu ou autre. Cette constatation permettra de ne pas emprisonner l'humidité et par conséquent les régulateurs ne seront pas en phase de saturation avant de débiter leur cycle d'absorption/désorption. Tout profilé, accidentellement mouillé, devra être séché avant d'être mis en place.

Haircotherm®

- A l'égout et aux recouvrements longitudinaux et transversaux, des zones non revêtues de régulateur doivent être définies afin d'éviter les désordres dus à l'absorption par capillarité.
- Après déballage d'un fardeau, ne pas ré-empiler les profilés les uns sur les autres sans protection, les régulateurs pouvant détériorer la face du profilé du dessous. Si le paquet n'est pas complètement utilisé, un bâchage rigoureux devra être réalisé.
- Lors de la mise en œuvre de produits revêtus d'Haircotherm®, la bande de film de protection mise en place en usine sur l'onde de recouvrement (recto/verso) doit être retirée.
- Les retouches sur chantier sont possibles avec le régulateur Haircotherm® uniquement.
Des pots de 5 ou 20 kg sont disponibles sur demande.
Brosses souples, pinceaux ou rouleaux sont utilisés pour des retouches de faible importance. Pour le cas de surface plus importante, un équipement pneumatique de projection sera plus adapté (Pompe Graco Président 10.1 modèle 225-875 ou 225-886, Pistolet Graco 204-000, Buse 6 mm, Conduite matière 3/4" et Conduite d'air 3/8").
Des différences de teinte et d'aspect sont inévitables après réalisation des retouches.
Consommation de régulateur : $\approx 1 \text{ kg/m}^2$.

Haircodrop

- Produit appliqué sur toute la longueur de la plaque nervurée.
- Dispositions de mise en œuvre (ventilation, pente et recouvrement) conformes à la norme NF P 34-205-1 (réf. DTU 40.35).
- Larmier obligatoire pour les pentes inférieures à 10 %, et fortement préconisé pour les pentes supérieures à 10 %.



Le saviez-vous ?

Garantie de non-gouttage, pour mention des risques subsistants sur tous les régulateurs :

1. Dans le cas où la couverture est montée au-dessus d'un sol en béton frais, pas encore sec, le séchage du sol représente un apport conséquent d'humidité et peut conduire au gouttage du régulateur.
2. En période de grand froid, l'humidité absorbée par le régulateur gèle et ne peut être évacuée par simple ventilation. Il est alors possible que cette humidité gelée fonde et goutte sous l'effet du réchauffement soudain du bac par le soleil.

Mise en œuvre des régulateurs de condensation

Profils de couverture

Haircodrain

Compte tenu de sa performance considérable en terme d'absorption d'eau, et de par sa capacité drainante, il y a lieu de limiter la longueur des profils et de mettre en oeuvre un recouvrement transversal minimal et une pente minimale de 12 %. La longueur maximale des plaques nervurées de couverture (en mètres) est fonction de la pente (%) de la toiture et de la ventilation en sous face de la couverture. Le tableau qui suit donne quelques valeurs pré-calculées. Pour d'autres situations, n'hésitez pas à consulter nos services techniques.

Longueur maximale des plaques nervurées en fonction de la pente (p) de la couverture

Domaine d'emploi	12 %	25 %	38 %
Industriel, commercial	6,00 m	7,50 m	9,00 m
Agricole	4,00 m	6,00 m	8,00 m

La ventilation de chaque série d'ouverture (entrée et sortie d'air), qui se fera de l'égout au faîtage sera au moins égale au 1/500 de la surface projetée du versant considéré, sans dépasser 400 cm²/ml.

Sauf préconisation particulière, les recouvrements minimaux sont donnés dans le tableau ci-dessous pour les zones climatiques définies dans l'annexe E de la norme NF P 34-205-1 (réf. DTU 40.35).

Recouvrement minimum*

Pour profils standards de la gamme Trapéza® : Trapéza® 3.333.45T ou Trapéza® 3.333.39T

Pente p (en %)	Zone I et II	Zone III
12 ≤ p < 15	300 mm	400 mm
p ≥ 15	250 mm	300 mm

*Pas de pénétration possible.

Le vieillissement et l'encrassement du feutre de nos régulateurs de condensation Haircodrop et Haircodrain est nettement atténué en cas de réalisation de larmiers.

De ce fait, il convient de réaliser sur chantier des larmiers, en opérant comme suit :

- Découper à la cisaille et sur 4 cm environ le pied de nervure de part et d'autre de la plage, en vérifiant que le feutre soit découpé lui aussi, afin d'éviter qu'il ne se décolle,
- Puis plier à 45° à l'aide d'une pince à border.



Trapéza® 3.333.39T avec Haircodrain

sans Haircodrain